

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°26-2024-070

PUBLIÉ LE 28 FÉVRIER 2024

Sommaire

26_DDFIP_ Direction Départementale des Finances Publiques /

26-2024-02-15-00004 - DDFIP de la Drôme - Délégation de signature - Paierie départementale - Benjamin BRUNEL (3 pages)

Page 3

26_DDFIP_ Direction Départementale des
Finances Publiques

26-2024-02-15-00004

DDFIP de la Drôme - Délégation de signature -
Paierie départementale - Benjamin BRUNEL



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Délégation de signature du responsable
de la Paierie départementale de la Drôme**

Le comptable public, Benjamin BRUNEL, responsable de la Paierie départementale de la Drôme

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à M. Alain GERIS et Audrey MORATA, inspecteurs des finances publiques, adjoints au comptable de la Paierie départementale de la Drôme, à l'effet de signer au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

- a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement ;
- b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
- c) tous actes d'administration et de gestion du service
- d) tous les ordres de paiement et autres pièces comptables relatives aux dépenses publiques des collectivités et établissements publics locaux rattachés à la Paierie départementale de la Drôme.

Article 2

En cas d'urgence et d'absence concomitante d'Alain GERIS et d'Audrey MORATA, délégation de signature est donnée par le comptable public aux collaborateurs ci-après désignés à l'effet de signer au nom et sous la responsabilité du comptable public soussigné, les actes, décisions et documents cités à l'article 1 :

Nom et prénom des agents	grade
Denis GIRODET	<i>Contrôleur principal des finances publiques</i>
Nathalie CROUZET	<i>Contrôleuse principale des finances publiques</i>
Laurent GOUTTENOIRE	<i>Contrôleur principal des finances publiques</i>

Nom et prénom des agents	grade
Edwige MARQUES	<i>Contrôleuse principale des finances publiques</i>
Colette PEREZ-SALLES	<i>Contrôleuse principale des finances publiques</i>
Delphine BENISTANT	<i>Contrôleuse des finances publiques</i>

Article 3

Le présent arrêté abroge l'arrêté en date du 3 octobre 2023.

Il sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Drôme

A Valence, le 15 février 2024

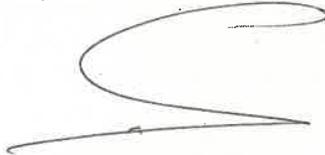
Le comptable public,
Responsable de la Paierie départementale de la
Drôme



Benjamin BRUNEL
Inspecteur divisionnaire des Finances publiques

Les délégataires du comptable public

Alain GERIS, Inspecteur des Finances publiques



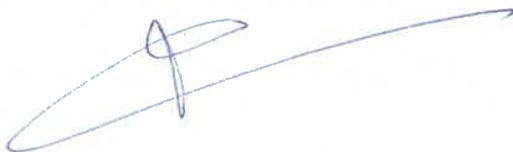
Audrey MORATA, Inspectrice des Finances publiques



Denis GIRODET, *Contrôleur principal des finances publiques*



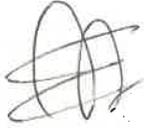
Nathalie CROUZET, *Contrôleuse principale des finances publiques*



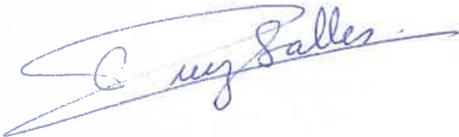
Laurent GOUTTENOIRE, *Contrôleur principal des finances publiques*



Edwige MARQUES, *Contrôleuse principale des finances publiques*



Colette PEREZ-SALLES, *Contrôleuse principale des finances publiques*



Delphine BENISTANT, *Contrôleuse des finances publiques*

